

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dunkerque, le lundi 29 juillet 2024

LA GOUVERNANCE DE DUNKERQUE-PORT RENOUVELEE

Emmanuelle VERGER et Maurice GEORGES ont été renouvelés à la tête du Grand port maritime de Dunkerque. Ils continueront d'exercer leurs fonctions respectives de présidente du Conseil de surveillance et de président du directoire.

Emmanuelle Verger a été réélue présidente du conseil de surveillance lors de sa séance du 31 mai 2024. Maurice Georges a été renouvelé à compter du 25 juillet par décret publié au journal officiel le 4 juillet 2024 après avis favorable du conseil de surveillance.

« Les défis liés à la transition écologique sont immenses et ici, sans doute encore plus qu'ailleurs, ils se traduisent en opportunités majeures et passionnantes de développement durable. Les très nombreux projets portuaires, logistiques, énergétiques et industriels du port en sont d'excellents exemples » déclare Emmanuelle VERGER, présidente du Conseil de surveillance du Grand port maritime de Dunkerque.

« Je suis très honoré de l'opportunité qui m'est donnée de poursuivre, avec le comité de direction de Dunkerque-Port et l'ensemble des équipes, notre action pour le port et tous ses partenaires. Je remercie l'ensemble des membres du Conseil de surveillance qui a émis un avis favorable à mon renouvellement » déclare Maurice GEORGES, président du directoire.

« J'ai toute confiance en l'engagement des dirigeants et des équipes à poursuivre, avec ambition et détermination, les projets de développement pour la transformation structurelle et économique du port, l'adaptation au changement climatique et une économie nationale visant la neutralité carbone. La clé de la réussite est la coopération renforcée avec tous les acteurs du monde maritime et portuaire, du territoire dunkerquois et de la région Hauts-de-France. » souligne Patrice VERGRIETE, ministre des Transports et président de la Communauté urbaine de Dunkerque.

A propos de Dunkerque-Port: Dunkerque est le 1er complexe portuaire français en coopération avec les autres ports maritimes de la région Hauts-de-France. Son écosystème intègre aujourd'hui de nombreuses activités maritimes, logistiques et industrielles, avec l'engagement d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Plus durable et plus résilient, le port est la 1ère plateforme énergétique européenne. Le développement d'une zone industrielle bas-carbone de référence à l'échelle européenne en est la parfaite illustration. Elle s'appuie à la fois sur la décarbonation des process industriels existants, l'économie circulaire et la réindustrialisation verte, dont le territoire dunkerquois est l'un des pionniers. Avec son écosystème autour de la mobilité électrique, le port de Dunkerque est le cœur de la vallée de la batterie électrique des Hauts-de-France. Sa plateforme de solutions innovantes conjuguée au développement de la capacité des activités conteneurs et logistiques et au réseau de transport multimodal, crée de nouvelles perspectives pour le territoire. Au total, le port génère une valeur ajoutée annuelle de 3,8 Milliards d'euros pour un total de 29 000 emplois directs, indirects et induits. A l'horizon 2030, les nouveaux développements en cours sur le territoire industrialo-portuaire auront permis la création de 20 000 emplois supplémentaires.

CONTACT PRESSE

